

EXTRAIT DE PÉTITION

(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale par cent trente-trois (133) pétitionnaires, étudiantes et étudiants, citoyennes et citoyens du comté de Jean-Talon et de ses environs.

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QUE l'accessibilité à une éducation publique de qualité joue un rôle essentiel dans le développement social, économique, culturel, régional et démocratique du Québec;

La recherche universitaire joue un rôle primordial dans l'enseignement et pour le développement de la société du savoir;

La gratuité dans les cégeps et le gel des frais de scolarité à l'université sont contournés par l'existence d'une multitude de frais obligatoires facturés aux étudiantes et aux étudiants;

Près de la moitié des cégeps ont augmenté leurs frais obligatoires cette année et que les frais obligatoires dans les universités ont augmenté de 174 % depuis 10 ans;

Les budgets de recherche ont subi des compressions importantes lors du budget 2003-2004;

Les frais de scolarité nuisent à l'accessibilité aux études comme le démontre la baisse du taux de participation des jeunes issus de familles à faible et moyen revenu dans les collèges et les universités du reste du Canada où les frais de scolarité sont très élevés;

Le sous-financement des cégeps et des universités met en péril la qualité de l'enseignement et de la recherche;

Les cégeps et les universités en régions constituent des acteurs essentiels au développement régional et qu'ils contribuent à freiner l'exode des jeunes des régions;

L'accès et la qualité de l'enseignement public sont des priorités pour la jeunesse et la société québécoise;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Les soussignés demandent à l'Assemblée nationale de bien vouloir exiger :

Que le gouvernement du Québec dépose un projet de loi sur l'accessibilité aux études qui inclut la gratuité scolaire au collégial, le gel des frais de scolarité universitaires, le plafonnement des frais obligatoires facturés aux étudiantes et aux étudiants par les cégeps et les universités et ce, avant les consultations sur les cégeps et les universités;

Que le gouvernement du Québec procède à un réinvestissement public dans les cégeps et les universités en plus de couvrir entièrement les coûts de système;

Que le gouvernement du Québec procède à un réinvestissement dans les organismes subventionnaires et qu'il assume la totalité des frais indirects de la recherche;

Que le gouvernement du Québec accorde un financement supplémentaire aux cégeps et aux universités en régions;

Je certifie que cet extrait est conforme au Règlement et à l'original de la pétition.



Margaret F. Delisle
Députée de Jean-Talon et
Whip adjointe du gouvernement

Le 12 décembre 2003



GRANDE PÉTITION

Pour l'accessibilité et la qualité de l'enseignement collégial et universitaire

ATTENDU QUE

2003 DEC 08

L'accessibilité à une éducation publique de qualité joue un rôle essentiel dans le développement social, économique, culturel, régional et démocratique du Québec ;

La recherche universitaire joue un rôle primordial dans l'enseignement et pour le développement de la société du savoir ;

La gratuité dans les cégeps et le gel des frais de scolarité à l'université sont contournés par l'existence d'une multitude de frais obligatoires facturés aux étudiantes et aux étudiants ;

Près de la moitié des cégeps ont augmenté leurs frais obligatoires cette année et que les frais obligatoires dans les universités ont augmenté de 174 % depuis 10 ans ;

Les budgets de recherche ont subi des compressions importantes lors du budget 2003-2004 ;

Les frais de scolarité nuisent à l'accessibilité aux études comme le démontre la baisse du taux de participation des jeunes issus de familles à faible et moyen revenu dans les collèges et les universités du reste du Canada où les frais de scolarité sont très élevés ;

Le sous-financement des cégeps et des universités met en péril la qualité de l'enseignement et de la recherche ;

Les cégeps et les universités en régions constituent des acteurs essentiels au développement régional et qu'ils contribuent à freiner l'exode des jeunes des régions ;

L'accès et la qualité de l'enseignement public sont des priorités pour la jeunesse et la société québécoise ;

LES SOUSSIGNÉS DEMANDENT À L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE BIEN VOULOIR EXIGER:

Que le gouvernement du Québec dépose un projet de loi sur l'accessibilité aux études qui inclut la gratuité scolaire au collégial, le gel des frais de scolarité universitaires, le plafonnement des frais obligatoires facturés aux étudiantes et aux étudiants par les cégeps et les universités et ce, avant les consultations sur les cégeps et les universités ;

Que le gouvernement du Québec procède à un réinvestissement public dans les cégeps et les universités en plus de couvrir entièrement les coûts de système ;

Que le gouvernement du Québec procède à un réinvestissement dans les organismes subventionnaires et qu'il assume la totalité des frais indirects de la recherche ;

Que le gouvernement du Québec accorde un financement supplémentaire aux cégeps et aux universités en régions ;

Nom (en lettres moulées)	Adresse	Signature
DENISE PARÉ	200, rue Hermine, Québec G1K 1Y8	Denise Paré
JUDITH DEA	254 rue Richelieu	Judith Dea
Nicole Fortin	1475 de Repentigny	Nicole Fortin
Isabelle Fortier	107, de Charnois	Isabelle Fortier
MARIE-JOSÉE ROBILLARD	460 DOLBEAU, QUÉBEC	M. J. Robillard
RÉAL BOUCHARD	3375 LAVOIE, Québec	Réal Bouchard
HELENE TESSIER	2936, SUMMERSIDE	Helene Tessier
FABRICE SMARD	179, 12 ^e RUE	Fabrice Smard
ANDRÉ DESILETS	805, de la rue Quinze	André Desilets
YVES MÉTHOT	135, Grande-Allée #706 Québec	Yves Méthot
PASCAL BASSILIERE	2024 L.-H.-lafr. Lavoie Laval	Pascal Bassilieri
PHILIPPE MOTTET	755 Marguerite-Bourgeois, Québec	Philippe Mottet
Carole JEWENIN	871, avenue Winston	Carole Jewenin
George MacKay	43, chemin du Tour-du-Lac	George MacKay

